



Marianne Giller – Philippe Choquet - SE UNSA 71

à :

Monsieur le Directeur des services départementaux de l'Education nationale,

Objet : Questions diverses à la CAPD du 3 septembre 2014

• **Temps partiels :**

Combien de collègues ont obtenu la quotité de 80% ? Comment est organisé leur temps de service ?

• **Stagiaires :**

1) Peut-on faire le point suite aux journées d'accueil fin août, étant donné que celles de juillet avaient été perturbées par des absences dues à des convocations tardives ? Les noms et affectations qui nous ont été communiqués sont-ils toujours d'actualité ou des changements sont-ils intervenus ?

2) Certains stagiaires sont-ils concernés par des classes dites sensibles ?

• **Temps d'information syndicale :**

Des modifications concernant les RISTT sont prévues et actées depuis le CTM de juillet. Pouvons-nous prévoir de les appliquer dès cette rentrée ?

• **Récupération du dépassement de temps de service hebdomadaire:**

Quel mode d'ajustement est prévu pour les remplaçants, pour les services fractionnés ? Y a-t-il uniformisation au niveau départemental ?

• **Formation continue :**

1) Quelles périodes ont été retenues pour la formation des nouveaux directeurs ? Comment sont intégrés ceux nommés tardivement en juillet ?

2) Un bilan a-t-il été établi concernant le dispositif « M@gistère » ? Est-il prévu un temps de mise en commun et d'échanges au cours de cette année scolaire ?

• **Décharges de direction :**

Comment vont être organisées les décharges des directeurs de petites écoles, sachant que les besoins se font sentir essentiellement en début d'année scolaire ?

- **Aide administrative :** combien de personnels sont-ils affectés à cette mission ? Y a-t-il de nouveaux recrutements ?

Chalon sur Saône, le 2 septembre 2014